



NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

ECOLE ELEMENTAIRE

ACTIVITE LOISIRS CREATIFS

(ex : TRICOT-TRICOTIN-POMPON...)

Horaires : le lundi de 15 heures 30 à 17 heures 30

Ancienne mairie – salle 1^{er} étage

dates : de la semaine 45 à 51 (7 séances)

et semaine 17 à 26 (9 séances)

L'activité s'adresse à tous les élèves de l'école élémentaire (CP à CM2)

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

NOM et Prénom de l'enfant :

Classe fréquentée :

Date de naissance	
Lieu de naissance	
adresse	
Mail	
Numéro téléphone	

Je soussigné,, souhaite inscrire mon enfant à l'activité à compter de la date rappelée ci-dessus (**pas de séance durant les vacances scolaires ni la semaine 19/2018**).



obligation de retourner la « fiche individuelle élève 2017/2018 » avec cette fiche d'inscription

Fin de l'activité : les enfants, sauf ceux non autorisés, pourront regagner seuls leur domicile. Pour les autres, ils devront être récupérés à 17 heures à la salle par les parents ou toutes personnes habilitées à venir les chercher. Pour les enfants fréquentant le périscolaire, ceux-ci seront pris en charge par la municipalité et amener jusqu'aux locaux du périscolaire.

L'activité sera facturée à hauteur de 1 €/séance/enfant et la facturation (présence effective) sera établie à terme échue par période scolaire par l'intermédiaire de la trésorerie de Saint-Jean-de-Losne.

Fait à SAINT-USAGE, le

(signature)